



Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux  
Département de la Justice Environnementale et Climatique

# **Vulnérabilité Environnementale et Climatique des Femmes**

*Etude de cas en Tunisie*



Septembre 2024



Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux  
Département de la Justice Environnementale et Climatique

# **Vulnérabilité Environnementale et Climatique des Femmes**

*Étude de cas en Tunisie*

Auteurs :

**Baya Harbaoui**

**Ines Labiadh**

**Minyara Mejbri**

**Mohamed Gaaloul**

**Riheb Mabrouki**

Coordination:  
**Ines Labiadh**

Conception:  
**Zied Haj Ayed**

Septembre 2024



# Sommaire

---

## **07 Introduction**

---

## **10 La vulnérabilité environnementale et climatique des femmes**

*Baya Harbaoui et Ines Labiadh*

---

10 **1.** Définition de la vulnérabilité environnementale et climatique

---

11 **2.** Les divers aspects de la vulnérabilité environnementale et climatique des femmes

---

19 **3.** Vulnérabilité environnementale et climatique des femmes en Tunisie

---

## **29 Crise climatique...Les femmes de la forêt de Ain Draham entre vulnérabilité et résilience**

*Minyara Mejri*

---

33 **1.** Les forêts tunisiennes : entre richesse des ressources et menaces des changements climatiques

---

28 **2.** Les femmes de la forêt d'Ain Draham face aux changements climatiques : entre vulnérabilité et résilience

---

49 **3.** Législation nationale et internationale soutenant la résilience des femmes face au changement climatique

---

52 **4.** Soutenir la résilience des femmes de la forêt d'Ain Drahm face au changement climatique

---

---

**56 Les femmes éleveuses de vaches dans le gouvernorat de Mahdia face à la crise climatique**

*Mohamed Galoul*

---

57 1. Le secteur de l'élevage bovin en Tunisie fait face à de nombreuses difficultés

---

63 2. Les femmes éleveuses de bétail dans les zones rurales de Mahdia : Vulnérabilités économiques et sociales

---

**73 L'absence de l'eau à Segdoud impacte la qualité des services sanitaires destinés aux femmes et prive les filles de leur le droit à l'éducation**

*Rihab Mabrouki*

---

76 1. L'absence de l'eau dans la région de Segdoud affecte le droit des femmes à la santé

---

82 2. Disparités d'accès des femmes aux services de santé

---

86 3. Impact de l'absence d'eau sur le droit à l'éducation des filles de Segdoud

---

88 4. Le manque d'eau contrarie la participation des femmes à la vie publique

---

89 5. Les solutions proposées pour améliorer la situation

---

**92 Conclusion générale**

---

# Introduction

## **Pourquoi un rapport sur la vulnérabilité environnementale et climatique des femmes ?**

Les changements climatiques gagnent du terrain d'une année à l'autre et leurs impacts s'imposent aujourd'hui comme réalité à laquelle l'homme et les écosystèmes doivent faire face. Augmentation des températures et canicules, baisse de précipitations et sécheresse, phénomènes extrêmes, augmentation du niveau de la mer et propagation des pandémies et des maladies sur les cultures sont les principaux effets directs et indirects des changements climatiques. Ce phénomène est en partie naturel, résultant de l'augmentation globale de la température due principalement à l'activité volcanique, mais il est surtout anthropique, causé par l'activité humaine et le développement rapide du secteur industriel ainsi que par le recours excessif aux produits chimiques et phytosanitaires.

Si tous les pays du monde sont touchés par les changements climatiques et les impacts de l'accumulation des gaz à effets de serre dans l'atmosphère, la situation environnementale est elle aussi préoccupante dans de nombreuses régions du

monde. Pollution industrielle, accumulation des déchets de toutes sortes et origines, services environnementaux insuffisants, contamination de l'air et des ressources en eau, dégradation des terres et baisse des rendements agricoles en quantité et en qualité figurent parmi les principales manifestations de la dégradation de la situation environnementale dans plusieurs pays. Ces aspects impactent le bien être humain et peuvent avoir des effets directs sur la santé et l'espérance de vie.

Par ailleurs, il existe des différences entre les hommes et les femmes quant à leur sensibilité face aux changements climatiques et à la détérioration de l'environnement. En effet, les femmes et les jeunes filles sont parmi les premières victimes du dérèglement climatique et de la détérioration de la situation environnementale et ce, en raison de la précarité sociale et économique qui affecte la vie de nombreuses d'entre elles et notamment celles vivant dans les zones rurales défavorisées et dépendant pour leurs moyens de subsistance de l'eau et des ressources naturelles.

Aussi, pour des raisons liées aux inégalités entre les sexes, la vulnérabilité des femmes est accentuée par les limites d'accéder aux centres de décision et aux financements et par les difficultés souvent rencontrées par les femmes d'envisager des scénarios d'adaptation lorsque les aléas climatiques et environnementaux



l'imposent (changement d'activité ou diversification, déplacement, ...). Par ailleurs, les responsabilités et les rôles que les femmes occupent dans leurs familles, les exposent davantage aux risques afférents à la dégradation de la qualité de l'environnement et particulièrement aux températures élevées et à la pollution atmosphérique.

Ce rapport constitue un effort de recherche visant à exposer les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes face à la détérioration de la situation environnementale et aux effets des changements climatiques. La vulnérabilité environnementale et climatique des femmes constitue le fil conducteur de tous les articles inclus dans ce rapport, en commençant par cet article de cadrage qui examinera en détail les divers aspects de cette vulnérabilité, avant de se concentrer spécifiquement sur la situation des femmes tunisiennes face à ces enjeux.

Il sera suivi par trois articles présentant des études de cas sur l'impact des changements climatiques sur les femmes : dans la forêt d'Aïn Draham, les conséquences de la pénurie d'eau sur les femmes de la région de Segdoud à Gafsa, et enfin les défis auxquels font face les femmes éleveuses de vaches dans la région du Sahel face à la pénurie des fourrages.

# La vulnérabilité environnementale et climatique des femmes

**Baya Harbaoui et Ines Labiadh**

FTDES bureau de Tunis

## **1. Définition de la vulnérabilité environnementale et climatique**

Le concept de vulnérabilité climatique et environnementale, tel que défini par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son Cinquième Rapport d'évaluation (AR5)<sup>1</sup>, décrit la susceptibilité d'un système à subir des dommages ou à ne pas pouvoir faire face aux effets néfastes du changement climatique. Cette définition inclut la variabilité climatique et les événements climatiques extrêmes. La vulnérabilité dépend de la nature, de l'ampleur et du rythme des changements climatiques et environnementaux auxquels un système est exposé, ainsi que de sa sensibilité et de sa capacité à s'adapter.

---

<sup>1</sup> <https://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/>

En approfondissant cette notion dans le contexte des inégalités de genre, le Sixième Rapport d'évaluation (AR6)<sup>2</sup> du GIEC met en lumière la "vulnérabilité climatique des femmes". Ce terme décrit la façon dont les impacts du changement climatique touchent d'une manière disproportionnée les femmes par rapport aux hommes. Cette disparité est souvent due à des facteurs sociaux, économiques et culturels qui amplifient les risques et les effets négatifs du changement climatique et de la dégradation de l'environnement pour les femmes.

Quel serait donc l'impact du dérèglement climatique et de la détérioration de la condition environnementale sur les femmes ? Pourquoi les femmes pourraient être plus touchées par ces changements ? et comment se manifeste leur vulnérabilité face aux défis environnementaux et climatiques ?

## **2. Les divers aspects de la vulnérabilité environnementale et climatique des femmes**

Les femmes et les jeunes filles sont parmi les premières victimes du dérèglement climatique et de la

---

<sup>2</sup> <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>

détérioration de la situation environnementale et ce, en raison de la précarité sociale et économique qui affecte la vie de nombreuses d'entre elles et notamment celles vivant dans les zones rurales défavorisées et dépendant pour leurs moyens de subsistance de l'eau et des ressources naturelles.

L'article se concentrera dans sa partie suivante sur les différents aspects relatifs à la vulnérabilité climatique et environnementale des femmes et ce, avant de se focaliser sur la vulnérabilité des femmes tunisiennes face à ces dérèglements.

## **2.1. Impact économique du dérèglement environnemental et climatique sur les femmes**

Les normes culturelles, les responsabilités familiales et la rareté des ressources naturelles rendent les femmes plus vulnérables au réchauffement climatique et aux dérèglements environnementaux. En effet, selon l'ONU les femmes représentent 70%<sup>3</sup> des communautés pauvres qui dépendent des ressources naturelles locales et travaillent souvent dans des secteurs sensibles aux changement climatique, tels que l'agriculture, pour assurer leurs moyens de subsistance.

---

<sup>3</sup> <https://www.lesechos.fr/weekend/planete/face-au-changement-climatique-les-femmes-en-premiere-ligne-1915543>

Aussi, le revenu des femmes en particulier dans les régions rurales, est directement impacté par la condition climatique et environnementale.

De même, les dérèglements environnementaux et climatiques accentuent les inégalités sociales préexistantes et la discrimination envers les femmes dans le secteur agricole.

En particulier, l'accès à la terre est un droit bafoué pour les femmes dans plusieurs pays ce qui limite la contribution efficace et équitable de la main d'œuvre féminine dans le secteur agricole. En effet, malgré leur contribution majeure dans la production alimentaire mondiale qui va selon l'ONU de 50 à 80 %, les femmes détiennent moins de 10 % des terres<sup>4</sup>.

En outre, selon des données de l'Organisation internationale du travail (OIT), en juin 2020, 72% des travailleurs domestiques dans le monde avaient perdu leur emploi à cause de la COVID-19 dont le rapport aux changements climatiques a été avancé par plusieurs études. En outre, les femmes employées dans des secteurs sensibles aux crises, tels que l'hébergement, la restauration et le travail domestique, ont perdu leur

---

<sup>4</sup> <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques>

emploi plus rapidement que les hommes en raison de la pandémie. Ceci s'explique à la fois par les contrats de travail précaires qui engagent ces femmes et par les normes sociales qui favorisent le maintien des hommes plutôt que des femmes lors de crises, lorsque des licenciements deviennent nécessaires pour assurer la pérennité de l'activité.

## **2.2. Impact social des dérèglements climatiques et environnementaux sur les femmes**

Selon l'ONU, Lors de catastrophes climatiques extrêmes, les femmes et les enfants sont 14 fois plus susceptibles de mourir<sup>5</sup> que les hommes, principalement en raison d'un accès limité à l'information, d'une mobilité restreinte, d'un manque de prise de décision et de ressources. Ainsi que 4 personnes sur 5 déplacées<sup>6</sup> par les effets des changements climatiques sont des femmes et des filles.

En outre, les impacts du changement climatique, tels que les perturbations des cycles de production, la sécheresse, la dissémination à grande échelle des nouveaux ennemis des cultures et la perte de rendement, affectent directement la sécurité

---

<sup>5</sup> <https://shorturl.at/S08yf>

<sup>6</sup> <https://shorturl.at/BsmlJ>

alimentaire et ont impact direct sur l'accès à la nourriture dans le monde. A noter que les femmes représentent 60% de la population mondiale qui souffre de famine<sup>7</sup>.

De surcroit, de récentes études suggèrent que **les violences domestiques envers les femmes** augmentent lorsque les températures sont extrêmement élevées<sup>8</sup>. Selon des recherches menées par des chercheurs américains, la chaleur extrême augmente le stress et l'agressivité au sein du couple, entraînant une modification du comportement en particulier chez les ménages pauvres.

Dans les pays en développement, la dégradation des services environnementaux et surtout les difficultés d'accéder à l'eau potable, au bois de feu dans les zones froides et à la nourriture, contraint souvent les chefs de familles à **interrompre la scolarité de leurs filles** pour qu'elles apportent de l'aide à leurs mères dans les tâches domestiques et pour les accompagner dans la quête d'eau et du bois de chauffage. De plus, la précarité économique provoquée par la baisse des revenus agricoles peut favoriser le phénomène du **travail précoce**

---

<sup>7</sup><https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/pourquoi-les-femmes-sont-elles-plus-touchees-par-la-sous-nutrition/>

<sup>8</sup> <https://www.cnews.fr/monde/2023-06-30/societe-une-etude-etablit-un-lien-entre-le-rechauffement-climatique-et-la-hausse>

**des mineurs, particulièrement des jeunes filles** envoyées travailler dans d'autres régions, souvent pour occuper des emplois pénibles et peu rémunérés tel que le travail domestique et l'industrie.

Dans certains cas, lorsque les conditions climatiques et environnementales deviennent difficiles, le chef de ménage peut avoir du mal à subvenir aux besoins de sa famille, ce qui le pousse à marier ses filles pour alléger la charge financière du foyer. Cette situation est particulièrement prévalente dans les régions où l'activité agricole constitue la principale source de revenu des ménages. Malheureusement dans certains pays en développement en Afrique et en Asie du Sud, vivant sous le rythme d'inondations, sécheresses, cyclones ou appauvrissement des sols, comme c'est le cas en Inde ou au Bangladesh, le mariage précoce et forcé est largement répandu et son lien avec le dérèglement climatique est scientifiquement établi.

### **2.3. Impact sanitaire sur les femmes**

L'activité humaine est le principal moteur des perturbations environnementales et climatiques que nous vivons actuellement. L'étalement urbain, la prolifération des zones industrielles et des usines, le défrichement des forêts, le recours aux énergies fossiles



et la surexploitation des ressources naturelles, l'intensification de l'agriculture et le recours non-stop aux produits chimiques et aux antibiotiques et l'accumulation des déchets, sont tous des facteurs qui nous amènent vers plus de maladies, plus de propagation des virus et des pandémies et d'accentuation des effets des changements climatiques.

Dans son livre *Big Farms make big flu*<sup>9</sup>, Rob Wallace a bien mis l'accent sur le lien entre la course effrénée vers les gains dans l'agribusiness qui conduit à la crise écologique qui elle-même favorise la propagation des maladies, pathologies et des crises sanitaires.

En particulier, les communautés pauvres et les habitants des régions défavorisées où se concentrent l'infrastructure vétuste et les services de bases médiocres (absence d'eau potable, absence de réseau d'assainissement, accès limité aux espaces climatisés...) sont les plus vulnérables face à l'augmentation des températures, aux vagues de chaleur et aux phénomènes climatiques. Aussi, la contamination des différentes composantes de l'environnement (eau, sol, air, etc.) par des pollueurs peut avoir un impact direct sur la santé humaine et provoquer des maladies comme les maladies

---

<sup>9</sup> Traduction : Les grandes entreprises agricoles engendrent de grandes épidémies de grippe.

respiratoires, les maladies inflammatoires, les troubles reproductifs et les cancers. Dans des situations de pollutions ou d'exposition prolongée à des produits contaminés, la pollution peut conduire à la mort. L'Organisation Mondiale de la Santé estime en effet que 23 % de la mortalité mondiale est liée à la dégradation de l'environnement, ce qui représente 12,6 millions de décès par an<sup>10</sup>.

Les conditions de vie, sociales, culturelles et économiques, exposent différemment les femmes et les hommes à des risques de santé. Les nuisances de l'environnement (polluants physiques, chimiques et microbiologiques), les expositions liées aux activités professionnelles et domestiques ont des répercussions différentes sur la santé des femmes et des hommes<sup>11</sup>. En effet les femmes sont biologiquement plus sujettes que les hommes à subir les effets négatifs de la dégradation de l'environnement et en particulier de la pollution. Notamment leurs systèmes endocrinien et reproductif sont particulièrement susceptibles de connaître une perturbation dans leur fonctionnement qui peut amener

---

<sup>10</sup> <https://www.who.int/ar/news/item/06-06-1437-an-estimated-12-6-million-deaths-each-year-are-attributable-to-unhealthy-environments>

<sup>11</sup> Catherine Vidal. Femmes, Santé et Environnement : La vulnérabilité des populations féminines. 2020.

à des maladies comme les cancers hormonaux, les troubles de la fertilité et les malformations congénitales.

### **3. Vulnérabilité environnementale et climatique des femmes en Tunisie**

Malgré les avancées significatives en matière de droits et d'émancipation des femmes, que la Tunisie a réalisées notamment avec la promulgation du Code du Statut Personnel (CSP) en 1956 qui a instauré l'égalité des sexes, des disparités subsistent dans divers domaines et notamment dans le domaine du travail. Ainsi, le taux de chômage féminin en Tunisie reste alarmant, étant presque deux fois plus élevé que celui des hommes. Selon le Plan national genre et changement climatique de 2022, la proportion de la population active féminine est de seulement 26,04 %, contre 73,9 %<sup>12</sup> pour les hommes. Cette disparité reflète les obstacles persistants que rencontrent les femmes sur le marché du travail, notamment en termes d'accès à l'emploi et de conditions de travail.

Les femmes tunisiennes sont également sous-représentées dans les instances décisionnelles et les institutions financières. En 2022, seulement 37 %<sup>13</sup> des

---

<sup>12</sup> Plan National Genre et Changement Climatique, 2022

<sup>13</sup> Même source

femmes occupaient des postes de responsabilité au sein des ministères. Cette sous-représentation limite leur influence dans les processus de décision et dans la mise en place de politiques publiques favorables à l'égalité des sexes.

Les défis liés aux inégalités de genre sont exacerbés par les impacts du changement climatique, surtout dans les régions rurales où les femmes dépendent largement des ressources naturelles pour leur subsistance. En milieu rural, les femmes représentent un tiers de la population féminine totale en Tunisie et constituent 78,9 %<sup>14</sup> de la main-d'œuvre agricole, toujours selon le Plan national genre et changement climatique de 2022. Ces femmes jouent un rôle crucial dans l'agriculture et la production alimentaire, mais sont souvent les premières touchées par les effets du changement climatique.

Les principaux défis climatiques et environnementaux auxquels les femmes tunisiennes sont confrontées incluent la sécheresse, la pénurie d'eau et la désertification, qui affecte 75 % des terres du pays. Ces phénomènes ont un impact direct sur la rentabilité des terres agricoles, augmentant ainsi le risque de chômage et de pauvreté pour les femmes agricultrices.

---

<sup>14</sup> Même source

Seulement 19,3 % de ces femmes disposent de moyens de subsistance suffisants, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux fluctuations climatiques et environnementales.

Alors il est crucial de renforcer les politiques publiques et les initiatives locales visant à soutenir les femmes, en particulier dans les zones rurales. Des mesures telles que l'accès accru à l'éducation, la formation professionnelle, et le financement pour les projets agricoles peuvent aider à améliorer leur situation économique et sociale. De plus, l'intégration d'une perspective de genre dans les stratégies de lutte contre le changement climatique pourrait permettre de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes et de valoriser leur rôle dans la préservation des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Par ailleurs, il est essentiel pour comprendre la vulnérabilité environnementale et climatique des femmes en Tunisie de prendre en compte à la fois la détérioration des indicateurs environnementaux et climatiques, ainsi que l'impact spécifique de cette détérioration sur les femmes.

La réflexion selon la première entrée permet de dresser un tableau clair de la dégradation des services

environnementaux dans plusieurs régions du pays et en particulier dans les zones marginales de l'intérieur et dans les périphéries des grandes villes et les arrière-pays ruraux. Aussi, que ce soit pour l'accès à l'eau potable, au réseau d'assainissement ou au service de levée de déchets, l'écart ne cesse de se creuser entre les villes favorisées et les régions qui le sont le moins.

Le tableau suivant illustre ce constat en comparant les indicateurs relatifs aux services environnementaux de base dans la capitale Tunis et la ville de Kairouan.

**Tableau. Quelques indicateurs relatifs aux services environnementaux de base dans les villes de Tunis et Kairouan**

	Pourcentage d'accès à l'eau potable (réseau de la SONEDE)	Raccordement des écoles primaires à l'eau	Branchement au réseau d'assainissement
Tunis	100%	100%	98,6%
Kairouan	56%	44 %	59,4%

La deuxième dimension explorant l'impact des conditions environnementale et climatique difficiles sur les femmes est plus complexe à approcher. En effet, très peu de travaux se sont jusqu'à présent concentrés sur la vulnérabilité caractérisant aujourd'hui les femmes tunisiennes face au changement climatique, à la

raréfaction des ressources en eau et au contact avec les sources de pollutions diverses. Quelques exemples peuvent néanmoins être exposés.

### **3.1. Femmes vulnérables face à l'absence de l'eau**

Plus de 200 milles tunisiens sont privés d'eau potable en Tunisie selon le dernier rapport national du secteur de l'eau du ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques de 2021 et nombreuses régions ne sont pas encore couvertes par le réseau public d'approvisionnement d'eau en parallèle à beaucoup de gaspillage et de mauvaise gestion.

Dans plusieurs campagnes isolées, l'infrastructure hydrique est absente et les citoyens sont contraints de s'approvisionner d'une manière aléatoire dans des sources d'eau qui ne font pas l'objet de contrôle de qualité ni d'hygiène de la part des services de la santé publique, ce qui n'est pas sans provoquer des maladies aux habitants dus à la non propreté de l'eau qu'ils consomment. Ainsi, un périple quotidien leur est imposé pour s'alimenter avec quelques litres d'eau qu'ils réservent à l'ensemble de leurs besoins vitaux, essentiellement à la boisson et la cuisson. La propreté du ménage et l'hygiène corporelle passent en effet au deuxième plan quand il s'agit pour ces personnes de gérer une quantité d'eau ne dépassant pas parfois les 20

litres/jour pour l'ensemble du ménage et pour laquelle ils auraient parcouru des kilomètres à pied ou à dos d'âne. Ce périple quotidien est un fardeau supporté essentiellement par les femmes, souvent accompagnées de leurs enfants. En effet, de par son rôle dans le ménage et les responsabilités relatives à la cuisson, le nettoyage et le soin des enfants que la femme dans le milieu rural est la première à assurer, elle est considérée comme l'unique responsable de la garantie de la disponibilité de l'eau à la fois pour les tâches domestiques ainsi que pour les besoins de tous les membres de la famille.



### **A Erroui dans la campagne de Jendouba, des mères et leurs enfants marchent 4 heures par jour pour s'approvisionner dans un cours d'eau insalubre**

Plus de détail sur l'impact des difficultés d'accès à l'eau sur les femmes, sera donné dans l'article de Riheb Mabrouki relatant le vécu des femmes de Segdoud dans le gouvernorat de Gafsa en absence d'eau.



### **3.2. Femmes vulnérables en contact avec les déchets (les berbeshas)**

Selon une étude de l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE) de 2018, le nombre de chiffonniers en Tunisie (communément appelées berbeshas) s'élève à 30 milles exerçant pour la plupart dans la capitale Tunis avec un pourcentage de femmes qui atteint 30%<sup>15</sup>.

Ces femmes vivent dans des conditions sociales et économiques difficiles et se sont retrouvées contraintes d'exercer ce métier, malgré les graves impacts que cela implique tous les jours sur leur santé physique et morale. Ces femmes sont dans la plupart des cas des mères célibataires, veuves ou femmes divorcées. D'autres sont obligées de fouiller les poubelles car leur mari est malade et est devenu incapable de subvenir aux besoins de sa famille. Se retrouvant cheffes de famille, les femmes berbeshas accumulent fragilité sociale et économique. Violence, stigmatisation, harcèlement sont monnaies courantes pour elles et leur quotidien est marqué de scènes difficiles où plusieurs facteurs les mettent dans une situation de vulnérabilité qu'elles sont impuissantes de surmonter. Déjà le fait d'exercer un métier "masculin" les met dans une situation de concurrence avec les

---

<sup>15</sup> L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED), 2018

hommes en particulier pour les berbeshas des quartiers<sup>16</sup>, ce qui les pousse à parcourir des distances plus grandes pour aller fouiller dans des territoires non occupés par les berbeshas hommes ou de choisir des créneaux très tôt pour éviter de croiser les hommes dans les mêmes endroits. Par ailleurs, la condition physique des hommes outillés le plus souvent de charrette ou de petite remorque, leur permet de collecter des quantités plus importantes de déchets que les femmes et de négocier des meilleurs prix de vente avec l'intermédiaire.

### **3.3. Vulnérabilité des femmes en contact avec les produits chimiques et phytosanitaires**

L'exposition répétée à de faibles doses de pesticides peut avoir des effets cumulatifs, entraînant des maladies graves à long terme pour les femmes travaillant dans le secteur agricole, tels que : l'intoxication aiguë, les problèmes respiratoires et dermatologiques, des troubles de la fertilité et malformations congénitales ainsi que certains types de cancers. Ces effets néfastes sont exacerbés par le changement climatique qui épuise les ressources naturelles et diminue les rendements agricoles. Cette

---

<sup>16</sup> Les berbeshas se divisent en deux catégories : ceux qui fouillent les poubelles dans les quartiers résidentiels et ceux qui fouillent dans les décharges

situation fragilise d'avantage les conditions de travail des femmes ouvrières du secteur agricole puisque le maintien d'un bon rendement agricole devient dépendant de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Dans le secteur industriel, la main-d'œuvre féminine représente la majeure partie des travailleurs dans les usines, notamment dans les secteurs du textile et de l'agroalimentaire. Dans ces usines, l'exposition aux produits chimiques demeure très fréquente ainsi que les accidents d'intoxication ou de réaction allergique cutanée ou autre. Les femmes travaillant dans les usines textiles, par exemple, sont régulièrement en contact avec des colorants, des solvants et d'autres produits chimiques utilisés dans les processus de fabrication. Ces substances peuvent provoquer des irritations cutanées, des problèmes respiratoires, et même des intoxications graves en cas de manipulation incorrecte.

En outre, les conditions de travail dans les usines agroalimentaires peuvent être particulièrement difficiles, avec une exposition à des produits chimiques de nettoyage, des additifs alimentaires et des agents de conservation. Ces produits peuvent entraîner des réactions allergiques, des troubles respiratoires et d'autres problèmes de santé. Les femmes travaillant dans ces secteurs sont souvent confrontées à des

conditions de travail précaires, avec des horaires longs et des salaires bas, ce qui les rend encore plus vulnérables aux risques sanitaires associés à leur environnement de travail.

# Crise climatique...Les femmes de la forêt d'Ain Draham entre vulnérabilité et résilience

**Minyara Mejbri**

FTDES bureau de kairouan

*“La crise climatique est le défi majeur auquel l’humanité est confrontée. Elle est fortement liée à la crise des inégalités, comme en témoignent l’insécurité alimentaire croissante, les déplacements de populations et la perte de biodiversité”*, ainsi a déclaré Celeste Saulo, secrétaire générale de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), décrivant la crise climatique qui impacte l’humanité par ses répercussions dangereuses sur les écosystèmes.

En 1994, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) définit les effets néfastes du changement climatique comme « **les modifications de l’environnement physique ou des biotes dues à des changements climatiques et qui exercent des effets nocifs significatifs sur la**

***composition, la résistance ou la productivité des écosystèmes naturels et aménagés, sur le fonctionnement des systèmes socio-économiques ou sur la santé et le bien-être de l'homme <sup>17</sup>».***

Cela peut être constaté dans les changements des saisons et l'augmentation des températures tout au long de l'année, qui ces dernières années dépassent les 50 degrés dans plusieurs gouvernorats en Tunisie. Les précipitations ont également connu une baisse significative, entraînant une grave pénurie de ressources en eau, ce qui a eu pour conséquence que les réserves d'eau dans les 36 barrages ont diminué pour atteindre seulement <sup>18</sup>29% de leur capacité en juillet 2024. Cette pénurie a entraîné une augmentation de la pression sur les eaux souterraines et la dégradation des terres agricoles et des pâturages, ce qui a eu un impact négatif sur les revenus des ménages et a entraîné une insécurité hydrique et alimentaire. En outre, les changements climatiques ont contribué à la propagation de maladies et d'épidémies qui ont affecté la flore et la faune et qui constituent une menace réelle pour la santé humaine.

En raison des effets négatifs du changement climatique, la plupart des pays se sont unis pour s'y

---

<sup>17</sup> <https://unfccc.int/sites/default/files/convarabic.pdf>

<sup>18</sup> Observatoire National de l'Agriculture, 2024

adapter en raison de ses graves répercussions sur les écosystèmes et la biodiversité. Ces changements ont également un impact évident sur les droits fondamentaux de l'homme, car ils sont devenus un obstacle à la pleine jouissance de droits tels que le droit à l'eau, à l'alimentation, à la santé, à un logement convenable et à la vie. De plus, les changements climatiques ont des effets profonds sur les secteurs économique et social, constituant une menace pour la sécurité et la stabilité des États.

Force est de signaler que les impacts négatifs des changements climatiques sont plus sévères pour les pays les moins polluants par rapport aux pays industrialisés polluants. Cela a été confirmé dans la CCNUCC : **«la majeure partie des gaz à effet de serre émis dans le monde par le passé et à l'heure actuelle ont leur origine dans les pays développés, alors que les émissions par habitant dans les pays en développement sont encore relativement faibles et que la part des émissions totales imputable aux pays en développement ira en augmentant pour leur permettre de satisfaire leurs besoins sociaux et de développement <sup>19</sup>».**

Les changements climatiques affectent davantage les populations pauvres et vulnérables, tant sur le plan

---

<sup>19</sup> <https://unfccc.int/sites/default/files/convarabic.pdf>

économique que social, en particulier dans les zones intérieures, forestières et montagneuses, en raison des difficultés pour ces zones à faire face aux dommages causés par ces dérèglements. De nombreuses études ont conclu que l'impact des changements climatiques est plus lourd pour les femmes et les enfants que pour les hommes, bien que les femmes possèdent une empreinte plus faible sur l'environnement et contribuent davantage au recyclage des déchets. Et c'est ici que se manifeste le concept de l'injustice climatique, qui met en évidence les disparités dans les capacités et les ressources disponibles pour faire face et s'adapter aux effets des changements climatiques, que ce soit au niveau des États ou des individus.

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche menée par le département de justice environnementale et climatique de FTDES, sur les répercussions des changements climatiques sur les femmes vivant dans les zones forestières et sur leur résilience face à la crise climatique afin de préserver leurs moyens de subsistance. L'équipe du FTDES a rencontré un groupe de femmes de la région d'Ain Draham, dans le gouvernorat de Jendouba, lors d'un focus group le 3 mai 2024.



## **1. Les forêts tunisiennes : entre richesse des ressources et menaces des changements climatiques**

Les forêts en Tunisie couvrent environ 1,25 million d'hectares, soit 10 %<sup>20</sup> de la superficie du pays. Parmi celles-ci, 10 % se situent dans le nord-ouest, en particulier dans le gouvernorat de Jendouba, qui est une région fortement boisée, avec un couvert forestier représentant environ 40 % de sa superficie totale du gouvernorat. Les forêts sont des habitats essentiels pour une variété de flore et de faune. Elles jouent également un rôle crucial dans la protection de la faune et de l'écosystème, la lutte contre les effets du changement climatique, les catastrophes naturelles et les impacts dévastateurs tels que les inondations. En outre, elles contribuent au développement économique et social en offrant des emplois et des sources de revenus aux habitants des zones forestières et aux exploitants des produits forestiers. Selon le rapport annuel de performance du ministère de l'Agriculture, des Ressources en eau et de la Pêche, l'exploitation de ces

---

<sup>20</sup> <http://www.gbo.tn/sites/default/files/2024-01/AGRICULTURE.pdf>

forêts a généré des revenus annuels estimés à 16,9 millions de dinars au cours des cinq dernières années<sup>21</sup>

Le couvert végétal forestier joue un rôle crucial pour la planète. Il fonctionne d'abord comme les poumons de la Terre, en produisant de l'oxygène et en absorbant le dioxyde de carbone, et il possède également une capacité importante à atténuer les effets des changements climatiques et à préserver la biodiversité. Les forêts revêtent également une importance économique significative puisqu'elles fournissent une variété de produits qui alimentent divers systèmes de production et industries de transformation, augmentant ainsi les revenus des communautés locales et des exploitants forestiers. Parmi ces produits figurent le bois, le liège, les palmes, les fourrages, les plantes médicinales et aromatiques, les pignons de pin, et les noisettes.

En outre, la forêt fournit à ses habitants de nombreux services tels que l'hébergement (environ 10 % de la population tunisienne vit dans la forêt), ainsi que la nourriture, l'énergie et les médicaments issus des plantes médicinales. Cependant, elle reste un écosystème fragile face aux changements climatiques. Les forêts ont été

---

<sup>21</sup> <http://www.gbo.tn/sites/default/files/2024-01/AGRICULTURE.pdf>  
page66

affectées par la sécheresse due à l'augmentation des températures ainsi que par la pénurie continue des précipitations au cours des dernières années, ce qui a entraîné une diminution des ressources en eau et a impacté la flore, la faune et les êtres humains.

Les incendies sont devenus plus fréquents et plus intenses, ravageant de vastes étendues de forêts et détruisant tout sur leur passage. Ils ont eu des effets néfastes sur la biodiversité et ont causé la perte des habitations de nombreux résidents. En outre, ces incendies ont contribué à l'émergence de nouvelles épidémies et maladies qui menacent les faunes et les flores, impactant ainsi la productivité agricole et animale de la forêt.

Selon l'organisation Greenpeace, environ 420 millions d'hectares <sup>22</sup>de forêts ont été détruits dans le monde depuis 1990. En Tunisie, le nombre d'incendies en 2022 a atteint environ 549, détruisant une superficie estimée à 8 574,2815 hectares. Le gouvernorat de Jendouba a été le plus touché, avec 180 incendies enregistrés la même année, ravageant une superficie de 1 139,229 hectares<sup>23</sup>.

---

<sup>22</sup> <https://shorturl.at/TwBI8>

<sup>23</sup> <http://www.gbo.tn/sites/default/files/2024-01/AGRICULTURE.pdf>

Selon le rapport annuel de Performance de la Mission Agriculture, Ressources hydrauliques et de la Pêche pour l'année 2023<sup>24</sup>, les résultats enregistrés dans le programme ont été globalement satisfaisants, à l'exception des feux de forêt qui ont connu une hausse importante de la superficie brûlée. Deux grands incendies d'une superficie totale de 2 300 hectares ont été recensés, représentant 51 % de la superficie totale brûlée. Le premier incendie a eu lieu dans la forêt de Melloula à Tabarka, et a ravagé une superficie de 1120 hectares, et le deuxième incendie est parvenu au niveau de la montagne de Al-margueb dans la délégation d'El Krib, où il a détruit une superficie de 1183 hectares. D'autres incendies (76%) ont été enregistrés avec une superficie ne dépassant pas le 1 hectare.

Selon le même rapport, les causes des incendies étaient variées : 398 incendies sont restés inconnus, 27 incendies étaient provoqués, 3 incendies ont résulté de la ré-inflammation d'un incendie précédent, 2 incendies causés par une décharge anarchique et 6 incendies dus à diverses causes telles que la foudre ou le court-circuit électrique.

---

<sup>24</sup> Même source

## Nombre et superficie ravagée par les incendies entre 2020 et 2023

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'incendies	459	458	580	436
Superficie en Hectares	2308	25808	8900	7324.8

Source : Rapports annuels sur l'exécution des tâches de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la pêche

Les dégâts causés aux forêts tunisiennes par le changement climatique affectent considérablement les populations qui dépendent de leurs ressources pour gagner leur revenu. Les femmes sont particulièrement touchées par ces dommages, en particulier celles qui travaillent dans l'exploitation des plantes aromatiques et médicinales, l'élevage et l'apiculture. Les activités qu'elles exercent deviennent de plus en plus difficiles et intenses, ajoutant une charge supplémentaire à leur quotidien. Elles passent désormais la majeure partie de leur temps à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur leur santé physique et mentale.

La partie suivante de cet article présentera certaines histoires des femmes habitant la forêt d'Ain Draham, que nous avons rencontrées dans le cadre de cette recherche, et dont les activités dépendent directement des ressources forestières.

## **2. Les femmes de la forêt d'Ain Draham face aux changements climatiques : entre vulnérabilité et résilience**

### **2.1 L'élevage du bétail avec la tante Saliha et le problème de l'approvisionnement en fourrage**

*"Je suis trop fatiguée".* C'est par ces mots que Saliha, 49 ans, mère de deux enfants, a exprimé les difficultés auxquelles elle est confrontée dans son activité d'élevage de deux vaches et d'une chèvre, dans la forêt d'Elhomrane à Ain Draham. Notre intervenante nous a confié qu'elle souffre de la sécheresse et du manque de pluie, ce qui a directement conduit à la baisse de superficie et de qualité des pâturages, la forçant à recourir à l'achat d'aliments pour animaux à des prix élevés ; ce qui a provoqué une perturbation de l'équilibre entre les coûts d'élevage des vaches et les profits tirés de la vente du lait.

***"Le sac de fourrage, je l'achète à 80 dinars, il ne dure même pas une semaine, et je vends 6 ou 7 litres de lait par jour, le litre à 1200 millimes."***

Ainsi, Saliha perd environ 70 dinars par mois, sans compter ses efforts et sa fatigue pour s'occuper des deux vaches. Malgré ses pertes, elle continue son activité et prend soin des vaches en espérant l'amélioration des conditions climatiques et de la qualité des pâturages. Elle

a souligné aussi que son seul bénéficiaire de cette activité est le lait que sa famille consomme.

Saliha nous a également raconté qu'elle élevait auparavant une vache "Arbi" (race tunisienne) qui broutait dans la forêt sans aucun problème. Cependant, elle a décidé de la vendre pour acheter une vache laitière (de race Holstein) afin de générer un revenu en vendant du lait. Mais le manque de pluie et la sécheresse ont augmenté la difficulté pour elle de fournir de la nourriture à sa vache, qui en plus a mis bas une petite génisse. Et pour cause, la race Holstein qui ne se nourrit pas des herbes disponibles dans les pâturages naturels, mais nécessite une alimentation continue pour produire du lait. En conséquence, Saliha a commencé à utiliser le foin et la luzerne, qu'elle avait initialement réservés pour l'hiver, afin de nourrir ses vaches en été. Cela la laisse préoccupée par la façon dont elle pourra les approvisionner en nourriture pendant l'hiver prochain.

Ce témoignage permet de conclure que les changements climatiques renforcent l'incertitude qui résulte des difficultés à prévoir les conditions climatiques dans l'avenir, et ce qui en résulte des défis à envisager des programmes d'adaptation appropriés.

Quant à l'élevage des chèvres, la tante Saliha ne rencontre pas de difficultés, car elles broutent en

montagne. Cependant, cela nécessite un effort physique, c'est pourquoi son fils et son mari s'en chargent. Bien que le revenu de la vente du lait de chèvre soit bon, il n'est pas valorisé par la fabrication de fromages, tout comme le lait de vache. À ce sujet, d'autres femmes ont réagi et nous ont dit que certaines plantes, qui servaient autrefois de fourrage pour augmenter la production de lait des chèvres, sont devenues rares, notamment les plantes "*dhahiban*" et le *sulla*, qui sont gravement impactées par la hausse des températures ces dernières années. Elles ont également souligné l'importance de préserver et de renouveler le couvert végétal forestier, une tâche qui incombe à la direction des forêts, étant donné sa spécialisation dans ce domaine. La tante Salha a également exprimé son espoir de voir les prix des fourrages réévalués et les petits éleveurs soutenus face aux changements climatiques et au manque de pluie.

Dans ce contexte, la tante Mabrouka est intervenue pour aborder le problème des terres domaniales qui étaient autrefois utilisées pour la production de la paille, qui est récoltée et stockée en été pour servir de fourrage au bétail en hiver ; tandis que le pâturage était pratiqué sur ces mêmes terres en été après la récolte. Cependant, les terres domaniales sont désormais négligées et ne sont plus exploitées comme auparavant.



## **2.2 L'apiculture : une activité fortement affectée par le changement climatique**

Les femmes d'Ain Draham nous ont raconté qu'elles étaient autrefois actives dans le domaine de l'apiculture au sein de groupements de développement agricole (GDA) et ce, jusqu'en 2010. En effet, des ruches ont été distribuées aux membres du groupement dans le cadre d'un projet de développement rural. Cependant, ces ruches ont subi des dommages considérables en raison de la hausse des températures, et 90 ruches ont brûlé dans la région de Beni Mtir. De plus, les abeilles ont été infectées par une maladie appelée "loque"<sup>25</sup> qui est une maladie grave et contagieuse qui affecte les ruchers et cause des dégâts importants. En raison de la gravité de cette maladie, des mesures de quarantaine agricole très strictes sont appliquées à l'échelle internationale pour prévenir sa propagation.

Les femmes ont ensuite tenté de relancer l'activité d'élevage d'abeille, mais elles n'ont pas réussi en raison de la persistance des températures élevées causées par les changements climatiques, qui ont également favorisé l'apparition de nouvelles nuisances comme la "Coléoptère des abeilles"<sup>4</sup>, un insecte qui se nourrit des

---

<sup>25</sup> Loque est une maladie contagieuse qui affecte les abeilles et peut entraîner la destruction de la ruche.

abeilles et de leur nourriture. Les femmes nous ont expliqué que les pluies jouent un rôle important dans la réduction de la prolifération de ce ravageur, mais la diminution des précipitations a contribué à sa propagation.

La tante Mabrouka, présidente du groupement de développement "Al-Baraka" dans la région de Tabainia, a ajouté que la Coléoptère des abeilles<sup>26</sup> peut également causer des dommages aux chèvres et aux vaches.

D'autre part, Hiba, une militante de la société civile et entrepreneuse, a souligné que les changements climatiques, les températures élevées et la raréfaction des pâturages ne sont pas les seuls facteurs qui contribuent à la mort des abeilles ; la pollution joue également un rôle majeur, car les abeilles refusent de se nourrir de plantes contaminées ou polluées. Elle a également insisté sur l'importance de la formation en apiculture, notamment en ce qui concerne la gestion des ruches infectées et les opérations de déplacement des ruchers, qui peuvent être coûteuses pour certains.

---

<sup>26</sup> Un petit insecte parasite qui vit dans la ruche, provoquant la détérioration du miel et son écoulement sur le sol de la ruche.

### **2.3 Les femmes actives dans les groupements de développement agricole à T'bania**

L'article 43 du code des forêts amendé en 2018 stipule que les bénéficiaires peuvent se regrouper au sein d'associations forestières ayant des intérêts communs, visant à intégrer les populations forestières en les impliquant dans les actions de développement et de protection du domaine forestier et de l'exploitation de ses ressources. En vertu de cela, les habitants des forêts peuvent adhérer à des groupements de développement aux activités diverses liées aux ressources naturelles disponibles dans leurs régions et mettre en valeur les expertises et compétences qu'ils possèdent.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons rencontré des femmes membres de deux groupements de développement agricole dans la région de T'bania, dans la délégation d'Ain Draham, à savoir le GDA El-Ghadir et le GDA Al-Baraka, et nous avons tenté de cerner leurs préoccupations et l'impact des changements climatiques sur leurs activités.

Mme Mabrouka, présidente de GDA Al-barka, a 62 ans et est célibataire. Elle a cumulé plus de 23 ans d'expérience dans le travail au sein des groupements de développement. Par ailleurs, elle a commencé son activité au sein d'un groupement mixte, avant la création

du groupement de développement agricole "Al-Baraka" en 2012, un groupement féminin comptant environ 53 femmes.

Ce groupement est actif dans divers domaines, tels que la production de confitures de fruits des bois, la distillation, la fabrication de savon et la sculpture sur bois. La sculpture sur bois est une activité nouvelle lancée par le groupement "Al-Baraka" après qu'un groupe de femmes ait été formé dans ce domaine et ce, dans le but de valoriser toutes les ressources forestières disponibles.



**Activité de GDA "Al-Baraka" Tabainia**

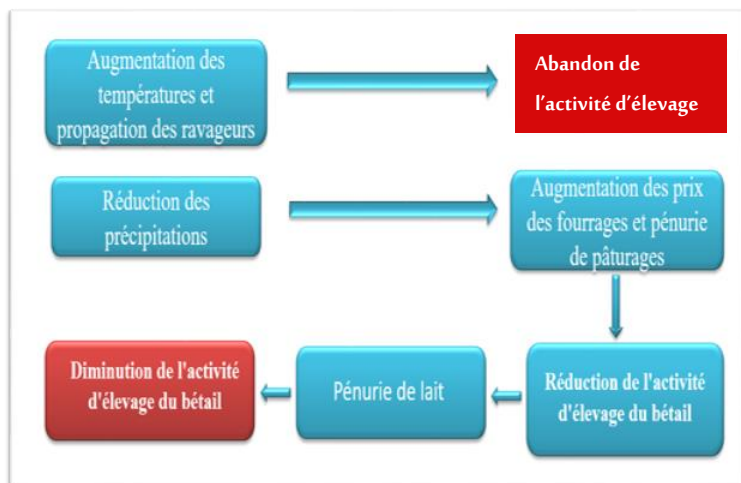
**Produits de la sculpture sur bois**

La distillation des plantes médicinales et aromatiques est la seule activité qui a maintenu sa continuité au sein du groupement "Al-Baraka" depuis sa création. Les femmes distillent toutes les plantes disponibles dans la région, telles que le basilic, la lavande, la menthe, le lentisque pistachier, et d'autres plantes forestières. Les femmes nous ont informés des défis

auxquels est confrontée l'activité de distillation en raison de la diminution de la disponibilité de ces plantes à cause des changements climatiques et de la coupe aléatoire par les habitants de la forêt, certains allant jusqu'à déraciner les plantes au lieu de les tailler, ce qui empêche leur régénération. Quant au lentisque pistachier, certains le récoltent avant qu'il n'atteigne la taille appropriée, ce qui en réduit la quantité et menace sa reproduction.

Les femmes ont également évoqué certaines activités abandonnées, telles que l'apiculture, pratiquée seulement pendant deux ans (2007 et 2008), en raison de la propagation des maladies des abeilles. Elles ont aussi cessé la production de fromages en raison de la rareté du lait dans la région, un manque résultant du déclin de l'élevage du bétail dû à la hausse des prix des fourrages et à la diminution des pâturages.

## Illustration des impacts des changements climatiques sur les activités des groupements de développement à T'bainia



Dans un témoignage de Marwa, une jeune agricultrice de la région de T'bainia et membre active du groupement de développement El-Ghadir créé en 2009, elle a expliqué que ce GDA comprend environ 30 femmes actives principalement dans la distillation des plantes médicinales et aromatiques telles que l'eucalyptus, le myrte, le laurier et le géranium. Le groupement propose également des formations aux femmes dans des domaines tels que la couture, le tissage et l'apiculture, ainsi que des formations pour devenir guide touristique afin d'organiser des visites au lac proche du groupement.

Ce lac est un point de passage pour les oiseaux migrateurs, mais il est menacé par la sécheresse et les violations continues par les visiteurs.

Le groupement dispose également d'un moulin traditionnel pour la production d'huile d'olive extra-vierge, ainsi qu'un point de vente pour les produits des femmes membres, ce qui a contribué à promouvoir les produits typiques de la région.

Nous avons également eu une conversation avec la tante Bachra, une femme qui a la soixante-dizaine et adhérente au GDA Al-Baraka, où elle distille tous les produits forestiers. Selon son expérience, elle a observé une diminution notable de la quantité de plantes récoltées au cours de la saison.

***« Il y a quelques années, nous sortions pour la montagne à cinq heures du matin pour éviter le soleil. Nous ramassions, moi et Mabrouka, 30 sacs et les transportions en tracteur pour la distillation. Mais maintenant, 4 ou 5 femmes ne ramassent que 20 sacs. Aujourd'hui, les femmes montent plus haut dans la montagne pour trouver les plantes, contrairement à avant où nous les trouvions en bas de la montagne. Le travail n'est plus comme avant, et la montagne non plus ».***

Cette diminution importante de la richesse végétale en montagne est due aux incendies récurrents, aux vagues de sécheresse successives, ainsi qu'à la méthode utilisée par les femmes pour récolter les herbes forestières. La plupart de ces plantes sont des buissons taillés avec des ciseaux, mais certaines femmes ont recours à l'arrachage des plantes à la racine, ce qui empêche leur régénération. La tante Bachra a également souligné que la direction des forêts est devenue plus stricte dans l'octroi des permis de récolte pour les femmes, ce qui est l'une des raisons ayant impacté leur travail et leurs revenus, provenant principalement de la forêt.

Elle nous a également parlé de son lien profond avec la montagne et de sa grande passion pour l'escalader pour récolter et distiller les herbes. Elle a exprimé sa tristesse de voir son travail réduit à la distillation en raison des difficultés croissantes dans le processus de collecte, ce qui a affecté son enthousiasme pour le travail. Elle a déclaré ainsi : « ***J'aimerais revenir à un travail libre comme avant. Quand je me souviens de la manière dont je travaillais, c'était comme si j'étais entrée au paradis et en étais sortie.*** »

Les défis climatiques représentent aujourd'hui un danger croissant qui menace la couverture végétale



forestière, une source de revenus essentielle pour de nombreuses femmes qui jouent un rôle vital dans l'adaptation aux changements climatiques et dans la préservation de l'environnement forestier contre la dégradation écologique.

### **3 Législation nationale et internationale soutenant la résilience des femmes face au changement climatique**

La législation internationale et nationale regorge de lois qui défendent les droits des femmes et les protègent contre toutes formes de violations, tout en ancrant le principe d'égalité entre les sexes. Cependant, ces lois n'ont pas explicitement abordé la protection des droits des femmes contre les risques environnementaux et climatiques, bien que ces risques constituent une menace croissante pour les groupes vulnérables, y compris les femmes. Il existe de nombreuses conventions et traités traitant de l'environnement et du climat, qui font référence dans leurs chapitres à l'impact des changements climatiques sur les femmes, et appellent à la protection de ces groupes. Cependant, ces accords manquent souvent de solutions complètes ou claires pour faire face aux impacts climatiques qui menacent les droits de ce groupe.

Parmi les accords les plus importants :

- **La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**, ratifiée par la Tunisie depuis 1993. Cette convention souligne l'importance de la participation de toutes les catégories de la société, y compris les femmes, aux efforts de lutte contre les changements climatiques. Elle appelle également les parties signataires à s'engager dans la coopération pour la préparation à l'adaptation aux effets des changements climatiques, ainsi que pour le développement et l'élaboration de plans intégrés de gestion des zones côtières, des ressources en eau, de l'agriculture, et pour la protection et la restauration des zones touchées par la sécheresse, la désertification et les inondations, en particulier en Afrique.
- **L'Accord de Paris (COP21) en 2015**, ratifié par la Tunisie en 2016, vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 ° C, de préférence avec un objectif de 1,5 ° C. La Convention note l'importance des actions d'adaptation sensibles au genre, basées sur les principes de participation et de transparence, prenant en compte les besoins des groupes, communautés et écosystèmes les plus vulnérables. La Convention souligne également la nécessité de renforcer le rôle des femmes dans les politiques et les projets relatifs aux changements climatiques, et souligne l'importance de protéger les plus

vulnérables, y compris les femmes, des effets des changements climatiques.

- En outre, **l'objectif 5 des Objectifs de développement durable** s'étend à l'égalité des sexes, tandis que l'Objectif 13 se concentre sur la lutte contre le changement climatique.

Sur le plan national, les lois relatives au climat sont très rares, voire quasiment inexistantes, malgré l'obligation pour les parties à la CCNUCC d'adopter des législations environnementales efficaces. De plus, la Tunisie est confrontée à une crise climatique de plus en plus grave, ce qui rend la nécessité de législations claires et efficaces plus pressante.

Bien que la Tunisie participe aux efforts internationaux en matière de changements climatiques en élaborant des stratégies et des plans d'adaptation à ces changements, la plupart de ces plans sont encore non mis en œuvre ou en phases préliminaires, ce qui entrave les efforts pour faire face efficacement aux défis climatiques.

Les stratégies et plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques comprennent :

- **Le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA)**, qui vise à s'adapter aux changements

climatiques, en mettant l'accent sur l'importance d'impliquer les femmes dans ces efforts.

- **Le Plan national pour le développement durable**, qui vise à faire face aux changements climatiques et à promouvoir l'égalité des sexes.
- **Le Plan national sur les femmes et les changements climatiques**, lancé par les ministères de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées ainsi que de l'Environnement, a été annoncé le 23 janvier 2023<sup>27</sup>. Ce plan vise à aider les femmes à surmonter les impacts climatiques, en particulier celles dont les sources de revenus sont menacées par la sécheresse. Il est à noter que les détails et les mesures de mise en œuvre de ce plan n'ont pas encore été publiés.

#### **4. Soutenir la résilience des femmes de la forêt d'Ain Drahm face au changement climatique**

Les femmes que nous avons rencontrées essaient de poursuivre les activités qui leur permettent de fournir un revenu décent à leurs familles, et nous les avons vues avoir un esprit de résilience en cherchant des alternatives pour améliorer leurs revenus malgré la crise climatique. Elles tentent de s'adapter à ces défis, individuellement ou sous l'égide des groupements de

---

<sup>27</sup> <https://shorturl.at/RpUXj>

développement agricole forestier, tout en étant pleinement conscientes des risques. Cependant, nous avons remarqué un manque de maîtrise des technologies et des difficultés d'accès aux financements nécessaires pour faire face à ces défis. Un groupe de femmes a ainsi appelé à renforcer leurs capacités à faire face au changement climatique et à fournir une formation dans d'autres domaines qui ne dépendent pas des ressources naturelles et qui sont moins vulnérables au changement climatique.

Les femmes ont souligné qu'il existe des projets de l'État qui semblent soutenir les femmes dans les zones rurales et les aider à s'adapter au changement climatique, mais en fait, ils servent les intérêts des donateurs, des investisseurs et d'un certain nombre de responsables locaux sans rendre le bénéfice souhaité aux femmes, et par conséquent, ces projets n'ont pas atteint leurs objectifs de développement, surtout après la réticence des femmes à s'y engager.

Ainsi, l'État tunisien et la société civile doivent soutenir et aider les femmes, en particulier celles vivant dans les zones intérieures, rurales et forestières, en leur offrant davantage d'opportunités d'accès aux ressources et aux technologies nécessaires pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets. Il est

également essentiel de faciliter leur participation à la prise de décision concernant les enjeux environnementaux et climatiques, afin qu'elles deviennent la première ligne de défense contre ces changements.

## **Conclusion**

La Tunisie est confrontée à de grands défis dans la mise en œuvre des plans et stratégies nationaux liés au changement climatique, car les femmes ne sont pas suffisamment impliquées dans l'élaboration des politiques environnementales et climatiques. Ceci malgré les nombreux financements destinés à soutenir le soutien des femmes face au changement climatique, ce qui soulève des questions sur le sort de ces plans et leur efficacité dans la réduction des effets du changement climat sur les femmes.

La Tunisie souffre également d'un retard dans l'application des lois et plans nationaux, lesquels peuvent prendre des années avant d'être mis en œuvre. Un article publié sur le site "Al-Katiba" intitulé "Femmes agricultrices en Tunisie : une injustice sociale exacerbée par les changements climatiques" révèle que la Tunisie a reçu des financements du Fonds vert pour le climat pour l'exécution de 8 projets pour un montant total de 205,3

millions de dollars d'ici la fin de l'année 2022<sup>28</sup>. D'autres projets demeurent encore en attente d'exécution. Ce qui suscite de vives interrogations sur le destin de l'ensemble de ces plans nationaux et sur la rapidité de leur mise en œuvre, surtout face à l'aggravation de la crise climatique et à ses effets particulièrement négatifs sur les femmes.

---

<sup>28</sup> <https://shorturl.at/RpUXi>

# Les femmes éleveuses de vaches dans le gouvernorat de Mahdia face à la crise climatique

**Mohamed Galoul**

FTDES bureau de Monastir

La Tunisie vit depuis plus de sept ans une crise climatique caractérisée principalement par une baisse et une irrégularité des précipitations selon le temps et les régions, ainsi que par des vagues de chaleur sans précédent et des années de sécheresse prolongée. Cette situation a eu un impact significatif sur l'activité agricole dans son ensemble, et plus particulièrement l'élevage. Dans un contexte de crise climatique marqué par une sécheresse persistante, la réduction des surfaces de pâturage et la hausse des prix des fourrages, les éleveurs, en particulier les petites agricultrices, luttent pour maintenir la rentabilité de leurs exploitations. Cette situation a poussé de nombreuses femmes actives dans l'agriculture et l'élevage à abandonner cette activité, cherchant ainsi de nouvelles sources de revenus, ce qui



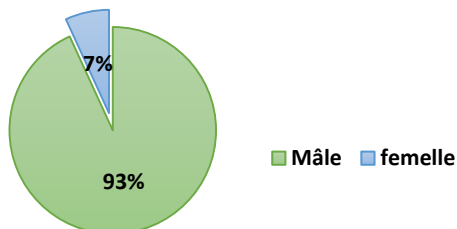
risque d'aggraver le chômage et d'accentuer les inégalités sociales, surtout dans un contexte de détérioration continue de la situation économique du pays.

Ce rapport vise à mettre en lumière les défis auxquels les femmes du secteur de l'élevage bovin sont confrontées face à la crise climatique persistante et aux années de sécheresse successives.

### **3. Le secteur de l'élevage bovin en Tunisie fait face à de nombreuses difficultés**

En Tunisie, le secteur de l'élevage bovin, qui comprend environ 146 000 éleveurs, dont plus de 80 % sont de petits exploitants, a traversé plusieurs crises qui ont profondément déstabilisé le domaine. Parmi ces travailleurs, on compte 136 000 hommes et 10 000 femmes, avec une majorité exerçant dans les gouvernorats du centre du pays. Plus précisément, le secteur recense 64 709 éleveurs et 5 627 éleveuses, qui luttent pour préserver leur activité face à ces défis persistants.

## Répartition des éleveurs de bétail en Tunisie selon le genre au cours de la saison agricole 2017-2018



Source : Direction Générale des Études et du Développement Agricole. Enquête sur le suivi de la saison agricole 2017-2018, publiée en octobre 2019 (sur demande d'accès à l'information)

Les éleveurs tunisiens sont contraints de vendre leur bétail aux abattoirs ou de le faire passer en contrebande vers les pays voisins, ce qui entraîne un déclin constant du cheptel bovin. Cette baisse a atteint plus de 40 % du nombre total de têtes de bétail, passant de 671 200 en 2014 à 388 000 en 2022.

### Évolution du cheptel bovin entre 2014 et 2022

Année	Nombre de têtes de bétail
2014	671.2
2015	680.4
2016	685.8
2017	646
2018	594.5
2019	410
2020	409
2021	417
2022	388

Source : Ministère de l'Agriculture

Parmi les crises les plus importantes que le secteur a connues, on peut nommer celle de 2021, qui a été à

l'origine d'un mouvement national des agriculteurs<sup>29</sup>. Ce mouvement a été initié par les éleveurs de bétail d'Oulad Jaballah dans le gouvernorat de Mahdia, et s'est ensuite étendu à des éleveurs de différentes régions du pays.

### **1.1 Le problème du monopole et de la hausse des prix**

La crise de l'élevage bovin est principalement causée par les orientations et les choix stratégiques de l'État qui continuent de négliger le secteur du fourrage agricole, qui joue un rôle essentiel dans la création d'une certaine autonomie dans l'élevage bovin.

Jusqu'au 1997, l'office des céréales, rattaché au ministère de l'agriculture, était le seul acteur à monopoliser l'approvisionnement et la distribution des aliments destinés au bétail. Cependant, un décret daté du 11 janvier 1997, émis par les ministères des finances, de l'agriculture et du commerce, a validé un cahier des charges régissant l'importation du maïs et du tourteau de soja, ainsi, des sociétés comme « Poulina », « Alco » et « Alpha » ont pu conquérir le marché de la production et de la vente des aliments pour bétail et gérer les prix.

---

<sup>29</sup> Pour plus de détails, consulter l'article de Mohamed Galoul et Mounir Hassine dans le rapport semestriel sur la justice environnementale du FTDES de 2021 : « Menace sur la souveraineté alimentaire en Tunisie : Soutien à l'agriculture lucrative et marginalisation des petits agriculteurs ». <https://ftdes.net/ar/crise-de-souverainete-alimentaire>

Depuis les années 1990, la décision de remplacer la race bovine originaire de Tunisie, la race des bovins de l'Atlas, en raison de sa capacité de production limitée à 10 litres de lait par jour, par des races européennes, notamment suisses et néerlandaises, à haute productivité, a été une autre cause majeure de la crise. Ces races importées peuvent produire jusqu'à 30 litres de lait par jour. Cependant, les effets des changements climatiques et les différences entre les types de fourrages disponibles en Tunisie et en Europe n'ont pas été pris en compte dans l'estimation de cette productivité. Cette erreur de calcul a conduit à une production inférieure aux attentes et à une dépendance alimentaire envers des types spécifiques d'aliments importés, dans la mesure où le bétail de race européenne avait plus de difficulté à s'adapter à différents types d'aliments que les bovins originaires de la région.

Les problèmes majeurs auxquels les éleveurs font face ces dernières années sont le manque et l'augmentation des prix du fourrage agricole. La situation se complique d'année en année en l'absence de solutions ou d'alternatives proposées par les autorités compétentes. Les petits agriculteurs sont pénalisés par le monopole des aliments détenu par trois fournisseurs et le contrôle des prix qu'ils appliquent. En raison des coûts de production élevée auxquels ils ne peuvent plus faire

face, la majorité des éleveurs ont dû abandonner leur cheptel.

Un agriculteur de Mehdia, nous a ainsi confié que le prix de 50 kg de fourrage est estimé à 70 dinars, aussi le prix d'une botte de paille a atteint 40 dinars, celui de foin 22 dinars, ce qui fait que plus de 80% du coût de production est destiné à l'alimentation du bétail.

## **1.2 Impact des changements climatiques sur le secteur de l'élevage**

En Tunisie, le changement climatique se manifeste principalement par des années de sécheresse et de manque de précipitation, ce qui entraîne une forte pénurie de pâturages et de fourrages verts. En même temps, le taux d'occupation des barrages est en baisse continue d'année en année, comme le montre le tableau ci-dessous.

### **Taux de remplissage des barrages entre 2019 et juillet 2024**

<b>Année</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Juillet 2024</b>
<b>Taux de remplissage des barrages</b>	64,7 %	47,5%	41.6%	28,3%	34,2%

Source : Direction Générale des Barrages

L'abondance des pâturages naturels en hiver et au printemps et la culture de certaines cultures fourragères comme la luzerne et le trèfle ont permis aux agriculteurs

de faire face au problème des prix élevés des aliments de bétail. Cependant, avec la diminution significative des précipitations ces dernières années, il est devenu difficile de trouver une alternative aux aliments concentrés. Selon une agricultrice de la région de Boumerdès dans le gouvernorat de Mahdia, elle fournissait plus de 60 % de la nourriture pour ses animaux par la culture et les herbes vertes disponibles à tout moment, tandis qu'elle doit maintenant recourir à des aliments composés à hauteur de 80 %.

Le manque de précipitations affecte négativement la superficie des cultures fourragères en Tunisie, qui est passée de 427,9 mille hectares en 2012 à 386 mille hectares en 2021.

### Évolution de la superficie des cultures fourragères en Tunisie entre 2012 et 2021

Année	Superficie des cultures fourragères
2012	427.9
2013	438.6
2014	417
2015	397.2
2016	406.3
2017	411.8
2018	426
2019	410
2020	376.8
2021	386

Source : rapport annuel des statistiques agricoles 2021

Les divers obstacles évoqués constituent des entraves qui empêchent le développement du secteur de l'élevage bovin en Tunisie et ont un impact négatif sur sa rentabilité et sa capacité à assurer un revenu décent aux éleveurs et à leurs familles.

Des témoignages des femmes éleveuses de bovins dans le gouvernorat de Mahdia sont abordés dans la deuxième partie de cet article. Le travail est effectué dans le cadre d'une enquête de terrain réalisée par le Département de la Justice Environnementale et Climatique du Bureau du Forum à Monastir en avril 2024, dans le but de révéler la particularité de la vulnérabilité des femmes travaillant dans ce secteur.

## **2. Les femmes éleveuses de bétail dans les zones rurales de Mahdia : Vulnérabilités économiques et sociales**

L'enquête de terrain a été réalisée auprès d'un groupe de femmes travaillant dans le secteur de l'élevage de bétail dans les régions de Kerkar, El Jem, Boumerdes et Swassi, dans le gouvernorat de Mahdia. L'enquête vise à aborder les difficultés auxquelles elles sont confrontées dans l'exercice de leurs activités, notamment les obstacles économiques, sociaux et climatiques. Le questionnaire incluait des interrogations concernant

l'état civil, le métier du conjoint, le niveau d'éducation, l'âge, la couverture sociale, les formes de violence subies et l'incidence des changements climatiques sur la disponibilité des aliments pour bétail.

## 2.1 État civil et emploi du conjoint

Nous avons posé des questions sur l'état civil et la situation professionnelle du conjoint afin de déterminer si les femmes que nous avons rencontrées étaient le principal soutien de leurs familles et dans quelle mesure elles étaient responsables du revenu familial. Les témoignages illustrent les difficultés sociales des femmes éleveuses de bétail dans le gouvernorat de Mahdia et la vulnérabilité qui a poussé beaucoup d'entre elles à travailler dans un secteur difficile comme l'élevage pour subvenir aux besoins de leurs familles. Plus de la moitié des femmes échantillonnées sont les seuls responsables de leur famille. C'est ce que tante Zahra, veuve septuagénaire qui vit avec la femme de son fils décédé et ses trois enfants, a exprimé, étant la seule à les aider : « ***si j'arrête de travailler, nous ne trouverons pas de quoi manger*** ».

Dès l'aube, Tante Zahra se met à travailler, traitant les vaches et leur offrant du fourrage. Ensuite, elle se rend à la recherche de pâturages verts dans les champs



voisins, jusqu'à 16 heures. Elle a affirmé qu'auparavant, elle nourrissait les vaches avec du trèfle et de la luzerne, mais avec la diminution des précipitations et les périodes de chaleur répétées tout au long de l'année, elle dépend de plus en plus de concentré, ce qui entraîne une augmentation des coûts de production. Chaque année, elle a été contrainte de vendre une vache afin de subvenir aux besoins du reste du troupeau et assurer la pérennité de son projet. En 2017, elle avait donc huit têtes de bétail, mais n'en a plus que trois.



Cela est également confirmé par Hanani, une femme dans la cinquantaine : ***« je dois sortir pour chercher de l'herbe afin de réduire les coûts de l'alimentation. »*** Elle élève quatre vaches pour couvrir

les frais médicaux de son mari malade et de son fils au chômage. En raison de la hausse des prix des aliments et du manque de pâturages, Hanani doit parcourir de longues distances chaque jour pour trouver l'herbe. Elle a également mentionné qu'auparavant, toutes les zones autour de la maison étaient couvertes de verdure : **« je laissais les vaches brouter tranquillement et me tournais à mes occupations »**. Cependant, l'élevage est devenu une tâche difficile et coûteuse, notamment à cause du manque de pluie et de pâturages.

## 2.2 Âge

L'élevage bovin dans la région est devenu une profession difficile et n'assure plus une vie digne. Ainsi, Les difficultés rencontrées ont conduit la majorité des jeunes de la région à abandonner l'activité agricole et à recourir au secteur informel ou à la migration irrégulière vers d'autres pays. Aujourd'hui, seules des personnes âgées continuent à exercer ce métier, y compris des femmes. Parmi les femmes rencontrées, plus de la moitié avaient entre 40 et 60 ans et le 1/3 avaient plus de 60 ans.

## 2.3 Couverture sociale

Les femmes ouvrières dans le secteur agricole, figurent parmi les catégories les plus vulnérables, souvent dépourvues de couverture sociale.

Selon une étude du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux intitulée « La femme travailleuse dans le secteur agricole et les politiques de pérennisation de la vulnérabilité »<sup>30</sup>, 92 % des travailleuses agricoles ne bénéficient pas d'une couverture sociale. Cette absence de protection est également corroborée par les résultats d'un questionnaire mené auprès des femmes travaillant dans l'élevage, où 71 % d'entre elles se trouvent dans la même situation.

Ce pourcentage illustre l'exclusion systématique des femmes travaillant dans le secteur agricole du système de protection sociale, malgré leur contribution essentielle à l'économie et à la sécurité alimentaire en Tunisie. La plupart des femmes que nous avons rencontrées n'ont pas accès à la couverture sociale ni aux soins gratuits destinés aux familles démunies.

Tante Zahra a partagé son expérience : bien qu'elle possède une carte de soins gratuits, elle ne bénéficie pas de l'accès nécessaire en raison des longs délais d'attente dans les hôpitaux publics et de son état de santé. Elle a précisé que, avant la crise de la sécheresse et la hausse des prix des aliments, elle pouvait consulter un médecin privé. Cependant, avec la détérioration de sa situation économique, elle est maintenant contrainte de dépenser

---

<sup>30</sup> <https://ftdes.net/ar/la-main-doeuvre-agricole/>

l'argent prévu pour ses soins pour l'alimentation des animaux : « ***L'argent que je devrais utiliser pour me soigner, je le dépense maintenant pour l'alimentation des animaux.*** »

L'absence de couverture sanitaire a des répercussions graves sur la santé des femmes, dont l'état se détériore en raison de leur incapacité à supporter les frais médicaux dans le secteur privé. Pratiquement toutes les femmes rencontrées souffrent de maladies chroniques ou graves en raison des conditions de travail ardues qu'elles endurent.

## **2.4 Violence**

Les femmes éleveuses de bétail sont confrontées à une violence économique et sociale qui se manifeste par une situation de vulnérabilité et de marginalisation, malgré leur contribution importante à l'économie du pays et à la sécurité alimentaire, notamment dans le contexte actuel de pénurie de fourrage et de sécheresse. L'État n'a pas pris les mesures nécessaires pour soutenir cette catégorie vulnérable. Contrairement aux hommes éleveurs qui peuvent se déplacer pour collecter du fourrage sec ou chercher de l'eau, les femmes éleveuses n'ont pas cette possibilité, ce qui accentue leur précarité.

Bien que la loi n° 58 de 2017 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes définisse la violence

comme étant « toute agression matérielle, morale, sexuelle ou économique fondée sur la discrimination sexuelle qui cause des préjudices, douleurs, dommages corporels, psychologiques, sexuels ou économiques à la femme... », cette loi est restée lettre morte. Les travailleuses du secteur de l'élevage subissent une violence économique et sociale structurelle, exacerbée par des politiques qui ignorent systématiquement leurs besoins spécifiques. L'absence d'une approche sensible au genre dans la création des politiques locales contribue à leur marginalisation. En outre, l'accumulation des crises dans le secteur agricole a intensifié cette violence, soulignant l'urgence de repenser les politiques pour inclure et soutenir activement les femmes dans ce domaine.

## **2.5 Témoignage de Madame A.<sup>31</sup>**

A., une éleveuse de bovins dans la région de Mellahma, délégation de Boumerdes, est une femme dans la cinquantaine qui vit seule depuis le départ de son mari. Elle travaille dans ce secteur pour subvenir à ses besoins essentiels ainsi qu'à ceux de sa fille, qui excelle dans ses études à l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme. Malgré les difficultés matérielles et sociales qu'elle rencontre, A. se sacrifie pour assurer

---

<sup>31</sup> A a préféré rester anonyme

l'avenir de sa fille. Avec la poursuite de la crise économique, elle est contrainte de vendre une vache chaque année scolaire pour financer les études de sa fille et subvenir à ses besoins.

Il y a quelques années, A. vivait dans une situation économique stable, avec environ dix têtes de vaches. Cependant, la hausse des prix des aliments et la sécheresse ont entraîné des difficultés économiques, d'autant plus que son activité principale, l'élevage de bovins, dépend largement des fourrages verts.



En plus de ces défis, l'abandon de son mari, qui a quitté le foyer sans divorcer, a ajouté une forme complexe de violence sociale à sa situation. Dans sa communauté rurale, le divorce est en effet considéré comme « un tabou », ce qui l'empêche d'entamer une procédure, et la laisse seule face aux épreuves.

Cette femme, qui souffre de diverses maladies telles que le cancer, le diabète, l'hypertension et des douleurs aux genoux, ne bénéficie même pas d'un carnet de soins gratuits pour se soigner dans les hôpitaux publics. Elle affronte son destin en travaillant et en restant patiente en attendant la mort, alors que toutes les conventions internationales, la constitution tunisienne et les lois n'ont pas pu lui garantir le droit à la santé comme pour tout citoyen. Comme l'a exprimé tante Zahra : « **À cet âge et avec ces maladies, on n'a plus besoin de vaches ou de poules. Ce pays ne respecte pas l'Homme.** »

## Conclusion

Les femmes travaillant dans l'élevage de bétail à Mahdia rencontrent de nombreuses difficultés économiques et sociales. Leur situation est aggravée par des politiques publiques qui ne tiennent pas compte des impacts des changements climatiques et de la crise de la souveraineté alimentaire en Tunisie. Ces obstacles sont amplifiés par la domination des lobbies sur les circuits de production et de distribution, ainsi que par le manque d'engagement de l'État pour garantir des ressources suffisantes permettant aux éleveuses de mener une vie décente.

Face à l'absence d'intervention de l'état pour assurer les droits fondamentaux des femmes éleveuses, elles vivent des situations extrêmement difficiles qui touchent également leurs familles et aggravent la crise économique et sociale qu'elles subissent.

Il est donc crucial que l'État prenne ses responsabilités en mettant en œuvre des réformes urgentes et approfondies pour soutenir les femmes agricultrices et éleveuses de bétail. Cela inclut un soutien financier et un accompagnement adéquat par les cellules territoriales de vulgarisation agricole. De plus, il est nécessaire de créer des mécanismes législatifs garantissant une couverture sociale pour les femmes agricultrices, afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur sécurité économique.



# **L'absence de l'eau à Segdoud impacte la qualité des services sanitaires destinés aux femmes et prive les filles de leur le droit à l'éducation**

**Riheb mabrouki**

FTDES bureau de Redayef

Les droits des femmes en matière de santé sont intrinsèquement liés aux droits de l'homme, notamment au droit à la vie. En effet, chaque individu a le droit de jouir pleinement de ses droits et sans aucune restriction. Par ailleurs, la relation entre les droits humains et le droit à la santé est nettement établie depuis le premier Congrès international sur l'environnement, tenu à Stockholm dans les années 70. Lors de cet événement, les pays du monde ont souligné l'importance du respect du droit à la santé pour tous, équitablement, et de

manière égale. Cela inclut la reconnaissance du droit des femmes à des services et des infrastructures de soins de santé reproductive, qui doivent être disponibles en quantité suffisante, réellement accessibles et exempts de discrimination en termes de qualité. Cela a ouvert la voie à des avancées notables dans ce domaine.

Ces droits en matière de santé sont également affirmés dans des textes législatifs internationaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)<sup>32</sup>, qui stipule dans son article 12 que les États doivent **éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans l'accès aux services de santé tout au long de la vie, notamment dans le domaine de la planification familiale et pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale.** La Convention relative aux droits de l'enfant<sup>33</sup> ainsi que d'autres conventions et traités pertinents, comme le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels<sup>34</sup>, et le Pacte international relatif aux

---

<sup>32</sup> <https://www.ohchr.org/ar/instruments-mechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women>

<sup>33</sup> <https://shorturl.at/SjCFo>

<sup>34</sup> <https://www.ohchr.org/ar/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-economic-social-and-cultural-rights>

droits civils et politiques<sup>35</sup>, réaffirment également ces droits. De plus, le droit des femmes et des filles est souligné dans l'objectif 6 des Objectifs de développement durable, qui mentionne la nécessité de « **prêter une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et de ceux qui vivent dans des situations vulnérables, d'ici 2030** »<sup>36</sup>.

Ces documents fournissent un cadre juridique international ainsi qu'un ensemble complet de mesures pour atteindre l'égalité des sexes et garantir à toutes les femmes et filles, y compris celles vivant en milieu rural, tous les droits humains tout au long de leur vie.

La Tunisie n'a pas fait défaut à l'engagement en faveur des droits humains, notamment en matière de santé générale et de droits des femmes en particulier. Le pays demeure partie prenante de la plupart des traités relatifs à la protection des droits humains qui abordent les droits à la santé. De plus, la nécessité de garantir ces droits de manière équitable à tous est reconnue dans les articles du droit à l'eau et du droit à la santé inclus dans la constitution tunisienne<sup>37</sup>. Malgré ces engagements, les

---

<sup>35</sup> <https://www.ohchr.org/ar/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights>

<sup>36</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/ar/water-and-sanitation/>

<sup>37</sup> <https://shorturl.at/4dK42>

violations des droits des femmes sont fréquentes et se manifestent de diverses manières, y compris le manque d'accès aux services de santé spécifiques aux femmes, que ce soit pendant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement ou en cas de maladies gynécologiques. De plus, la qualité des services est souvent insuffisante en raison de l'absence d'eau dans de nombreuses régions, qui demeure un problème majeur affectant encore aujourd'hui des milliers de personnes en Tunisie.

## **1. L'absence de l'eau dans la région de Segdoud affecte le droit des femmes à la santé**

Dans le gouvernorat de Gafsa, plus précisément dans la région rurale de Segdoud relevant de la délégation de Redeyef, qui compte environ 2 800 habitants, les femmes et les filles portent le fardeau le plus lourd dans la lutte contre la crise de l'eau qui touche cette région isolée depuis plus de dix ans. Cette crise a débuté en 2014 lorsque les approvisionnements en eau en provenance de la délégation de Mévlaoui ont été interrompus, en raison d'une pénurie sévère d'eau qui a empêché sa distribution dans cette région. Jusqu'à ce jour, la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux n'a pas répondu aux appels répétés des habitants pour rétablir l'approvisionnement en eau, malgré toutes les formes de protestation qu'ils ont

menées pour revendiquer ce droit. Depuis lors, les habitants de Segdoud subissent les conséquences de cette crise persistante, contraints de se procurer de l'eau quotidiennement auprès vendeurs ambulants qui vendent de l'eau d'origine inconnue, souvent utilisée pour boire, se laver et pour les tâches ménagères, sans prendre en compte les risques sanitaires graves pour la santé des habitants qui cette eau peut provoquer.

Les femmes et les filles représentent le maillon le plus fragile dans la chaîne des souffrances des habitants de Segdoud. Elles supportent de manière particulière le poids de cette crise, qui a affecté l'un de leurs droits fondamentaux, à savoir le droit à la santé, y compris l'accès aux services de santé en raison de l'interruption continue de l'eau au dispensaire local qui représente l'unique établissement de santé de la région. En outre, cette crise a également des répercussions sur d'autres droits comme l'éducation et la participation à la vie publique. La situation s'est détériorée au cours des dernières années en raison de la persistance des autorités à ignorer ce problème, impactant divers aspects de la vie des femmes dans la région et les confrontant à de nombreux défis liés à leur santé et à leur bien-être.



**Photo prise le 4 mai 2024, montrant les difficultés des femmes à Segdoud dans leur quête quotidienne d'eau**

L'équipe du département de la justice environnementale au bureau du FTDES à Redeyef a effectué une visite le 4 Mai 2024 au dispensaire local de Segdoud et aux deux écoles primaires, tous privés de l'eau. Pendant cette visite, un groupe de 16 femmes et filles a été rencontré. Ces dernières ont exprimé leur souffrance continue à cause de l'absence continue de l'eau qui a directement affecté la qualité des services fournis par le dispensaire, et par conséquent, leur droit à des soins de santé nécessaires dans diverses situations de gravité variable, telles que la grossesse, l'allaitement, les allergies et d'autres maladies gynécologiques.

Maryam, une jeune femme célibataire de 29 ans, espère que les autorités en charge de l'approvisionnement en eau se penchent sur leur situation, afin de leur permettre de vivre en dignité et de jouir de leurs droits légitimes. Elle ajoute qu'elle a déjà souffert d'une infection cutanée, ce qui l'a contrainte à se rendre à l'hôpital local de Redeyef pour recevoir des soins en raison de l'absence de personnel médical spécialisé au dispensaire de Segdoud.



**Femme souffrant de grave sécheresse de la peau en absence d'eau. Photo de 04 Mai 2024**

**« Vous pourriez perdre votre bébé en cherchant un gynécologue pour vous fournir les soins nécessaires ».** Par ces mots, une des femmes que nous avons rencontrées a résumé la souffrance des femmes enceintes dans la région. Les conséquences catastrophiques de la pénurie d'eau sont particulièrement sévères pour elles, car le dispensaire local leur ferme ses portes malgré leur état de santé critique. Le déplacement vers les établissements de

santé des régions voisines reste leur dernier recours pour préserver leur sécurité.

Dans ce contexte, une femme qui a préféré rester anonyme a révélé avoir rencontré de nombreuses difficultés sanitaires pendant sa grossesse en raison de ses fréquents déplacements entre El Hammè (Tozeur) et la zone de Segdoud, mettant ainsi la vie de son fœtus en danger. Cette situation a eu des répercussions psychologiques profondes, engendrant un mélange de sentiments entre la peur et la frustration. Tout cela se déroule au vu et au su des autorités, qui semblent incapables de garantir les droits les plus fondamentaux.



**Entrée principale du dispensaire de Segdoud. Photo du 4 Mai 2024**

En raison du manque de conditions adéquates dans la région, de nombreuses femmes ont choisi de



repousser leur désir de grossesse et de maternité pour éviter les difficultés auxquelles elles seraient confrontées pendant la grossesse, en l'absence totale de services de santé destinés aux femmes enceintes. L'une des femmes que nous avons rencontrées raconte ainsi qu'elle a dû reporter son rêve de maternité jusqu'à ce qu'elle puisse se déplacer avec son mari à la délégation de El Hamma, qui se trouve à seulement quelques kilomètres de la zone de Segdoud. Elle souhaite accoucher loin de cette région pour éviter de subir les mêmes souffrances que ses consœurs, dues à l'absence de l'eau et de soins adéquats pendant la grossesse ou au besoin de se déplacer jusqu'à la délégation de Redeyef pour recevoir des traitements.

Parmi les formes de marginalisation des droits auxquelles sont confrontées les filles de la région de Segdoud, les élèves de l'école primaire Al-Waha sont particulièrement exposées aux dangers sanitaires qui menacent leur bien-être physique et psychologique, car elles poursuivent leur scolarité dans des établissements éducatifs dépourvus d'eau. À ce sujet, Sabine Hamid, spécialiste en gynécologie, explique que les infections et les inflammations chez les filles sont beaucoup plus fréquentes que chez les garçons en raison de plusieurs facteurs, notamment le manque de lavage des mains après l'utilisation des toilettes, une consommation insuffisante d'eau, et le fait de ne pas prendre de pauses

suffisantes pour éviter l'utilisation des toilettes. Elle précise que ces risques sont accentués chez les écolières en raison de la nature physiologique de leurs corps, en particulier chez celles qui sont à l'âge de la puberté.



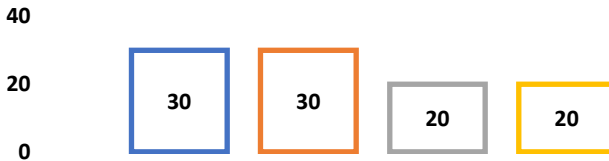
**L'école primaire Al-Waha de Segdoud privée d'eau**

## **2. Disparités d'accès des femmes aux services de santé**

La réalité vécue par les femmes à Segdoud reflète les disparités dans l'accès aux soins de santé entre les zones disposant d'eau et celles qui en sont dépourvues, en raison du système de santé défaillant dans la région, entraînant diverses violations auxquelles sont

confrontées les femmes et les filles de Segdoud. Aussi, la consécration de la justice nécessite de comprendre les causes des inégalités pour concevoir et mettre en œuvre des solutions globales. Les défis auxquels les femmes de Segdoud sont confrontées aujourd'hui, notamment pendant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, et en cas de maladies gynécologiques pour les femmes célibataires, résultent du manque d'eau dans le seul établissement de santé de la région, ce qui empêche le personnel médical de remplir pleinement ses fonctions. De plus, la situation des écolières dans les écoles primaires, qui se sentent moins en sécurité en utilisant les toilettes des établissements scolaires et souffrent des conséquences du manque d'hygiène, renforce l'idée que l'accès aux services de santé et à une éducation de qualité varie selon les régions en fonction des différences dans la disponibilité des infrastructures adéquates.

أمراض كلى  
  التهاب مجاري بولية  
  عدوى infection  
  حساسية جلدية (حكة)



**Les maladies répandues chez les femmes de Segdoud en raison du manque d'eau. Source : témoignages**

D'après cette enquête, il a été observé que plus de 90 % des femmes interrogées originaires de Segdoud subissent des problèmes de santé liés au manque d'eau, contrairement à celles vivant dans d'autres régions où l'eau est disponible. Cela souligne l'importance de l'eau pour le respect de droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation.

De plus, le même pourcentage s'applique aux femmes qui doivent faire face à des dépenses excessives pour l'achat d'eau, en particulier celles qui sont responsables de familles. Bien que les législations garantissent ces droits, leur application demeure très limitée dans certaines régions, particulièrement pour les femmes, qui représentent la catégorie la plus vulnérable et la plus marginalisée.

Ces violations aggravent les disparités en matière de santé entre les femmes des différentes régions, en raison des effets résultant de l'augmentation des maladies et des infections. Il est donc impératif de tenir les autorités compétentes responsables de la situation de cette catégorie de la population, qui a un besoin urgent de services de santé adéquats pour éviter des charges économiques et sanitaires considérables. La majorité de ces femmes sont contraintes de se déplacer sur de longues distances pour recevoir des soins, que ce soit pour les femmes enceintes, en raison de l'absence de

personnel médical chargé de surveiller et de suivre les grossesses dans le dispensaire local dépourvu d'eau, ou pour les mères allaitantes, afin d'obtenir les vaccinations nécessaires pour leurs enfants, entraînant ainsi une fatigue physique et des coûts financiers importants. Beaucoup d'entre elles ont exprimé que les obstacles entravant leur accès aux soins de santé se résument principalement à l'absence d'eau, devenue une véritable crise qu'elles subissent au quotidien.

En effet, un accouchement sécurisé requiert un suivi médical rigoureux et continu tout au long de la grossesse, ce qui constitue un droit essentiel pour préserver la dignité humaine. Cependant, un nombre significatif de femmes à Segdoud sont privées de ces droits, ce qui appelle à des efforts renforcés pour remédier à ces disparités qui ont exacerbé les injustices sociales et environnementales en Tunisie. Il est donc crucial de fournir des services de soins globaux, inclusifs et conformes aux principes des droits humains, avec l'accès à l'eau comme élément fondamental.



**Khmissa souffre d'asthme en raison du manque d'eau**

### **3. Impact de l'absence d'eau sur le droit à l'éducation des filles de Segdoud**

Les effets de l'absence d'eau ne se limitent pas uniquement aux droits sanitaires des femmes et des filles, mais touchent également de nombreux autres aspects de la vie quotidienne, notamment le droit des filles à une éducation de qualité. L'absence d'eau dans les écoles primaires représente un danger pour les élèves, qui se retrouvent confrontées à de nombreux défis pour maintenir une bonne hygiène. Selon les témoignages de certaines mères, de nombreuses filles limitent leur consommation d'eau pendant la journée pour éviter l'utilisation des toilettes, où l'eau est inexistante et les installations ne répondent pas aux normes sanitaires, ce qui augmente le risque de contracter diverses maladies.

Bien que l'absence d'eau affecte les garçons comme les filles, les risques sanitaires sont particulièrement accrus pour les filles en raison de leur nature physiologique. En effet, l'utilisation des toilettes non hygiéniques augmente la probabilité de transmission de maladies infectieuses de nature virale et bactérienne.

De plus, cette situation impacte directement d'autres aspects de la vie des élèves, notamment sur leur taux d'absentéisme et de décrochage scolaire. En outre, l'absence de conditions d'enseignement sûres et adéquates pousse de nombreuses filles, selon les témoignages de leurs mères, à refuser d'aller à l'école, par crainte de ne pas pouvoir supporter l'absence de toilettes appropriées en cas de besoin.



**Bloc sanitaire à l'école Al-Waha de Segdoud**

#### **4. Le manque d'eau contrarie la participation des femmes à la vie publique**

**« Avez-vous dû renoncer à participer à des activités sociales ou interrompre vos études ou votre travail en raison de la nécessité de fournir de l'eau pour votre famille ? »** Cette question a eu un impact particulier sur de nombreuses femmes que nous avons rencontrées lors de notre visite de terrain. Le manque d'eau engendre des défis importants pour elles, car elles continuent de lutter contre les difficultés liées aux services d'eau dont l'absence révèle l'ampleur des effets négatifs sur leur vie et constitue un obstacle majeur à leur participation à la vie publique, freinant les aspirations de beaucoup d'entre elles et entravant leur engagement dans la vie économique et sociale. Aussi, cela les empêche d'avoir un impact positif sur le développement de leur région ; un objectif qui tient à cœur pour beaucoup d'entre elles.

Selon Romdhana, qui est active dans la société civile et fondatrice du groupement de développement Segdoudyet (spécialisé dans la valorisation des déchets de l'oasis et sa transformation en engrais biologique), l'absence continue de l'eau la pousse quotidiennement à porter le fardeau de le chercher pour les besoins de sa famille. Et puisque cette quête d'eau est principalement



sa responsabilité, elle se retrouve privée de plusieurs activités tel que les réunions organisées par les membres du groupement Segdoudyet ou d'autres activités et événements de la société civile de sa région. De plus, elle doit supporter les coûts économiques liés à l'achat d'eau auprès de points de vente informels pour subvenir aux besoins de ses enfants, étant le seul soutien familial. Le prix d'un récipient d'eau peut atteindre 5 dinars.

## **5. Les solutions proposées pour améliorer la situation**

La question de la pénurie d'eau en Tunisie n'est pas récente, surtout dans les zones rurales. Le fait de priver des milliers de citoyens et de citoyennes d'eau constitue une violation de la législation nationale et internationale, ainsi qu'un manquement aux engagements pris par notre pays. Depuis plusieurs années, les autorités ont adopté des politiques hydrauliques qui ont montré leur inefficacité en renforçant les inégalités et les discriminations en matière d'approvisionnement en eau, tant en termes de quantité que de qualité. Cela a eu des répercussions sur plusieurs aspects de la vie sociale de nombreux individus, en particulier les femmes.

Face aux diverses difficultés rencontrées par les femmes rurales de la région de Segdoud, il est impératif

que les autorités prennent des mesures sérieuses et urgentes pour résoudre ce problème persistant. Il est nécessaire de garantir un approvisionnement en eau constant en réhabilitant les réseaux de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux provenant de l'office de Metlaoui et en les reliant aux quartiers résidentiels de Segdoud. À l'échelle nationale, il est crucial de réviser le projet du Code de l'eau, qui est en suspens depuis 2019, en tenant compte des propositions de la société civile, afin d'améliorer la situation hydrique. De plus, il est indispensable de mettre en place les mesures nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques et de gérer les ressources en eau selon une approche basée sur les droits, en plaçant le droit des individus à de l'eau propre et sécurisée en tête des priorités.

Finalement, il est tout à fait légitime de questionner les autorités sur ses programmes pour pallier à cette problématique, en particulier avec l'aggravation des effets des changements climatiques qui impactent notamment les sociétés et les groupes fragiles et vulnérables et les expose à une précarité environnementale et sanitaire.

Les changements climatiques ont entraîné des conséquences économiques et sociales qui ont exacerbé les disparités entre les sexes, en particulier entre les

femmes vivant dans des zones avec ou sans accès à l'eau. Les femmes de Segdoud illustrent particulièrement bien cette situation. Cela place l'État devant l'obligation de fournir une protection renforcée aux groupes sociaux les plus vulnérables, en priorité aux femmes rurales.

# Conclusion générale

Ce rapport a mis en lumière la vulnérabilité environnementale et climatique particulières des femmes en Tunisie à travers trois études de cas détaillées. Les résultats de l'étude démontrent que les femmes sont souvent affectées d'une manière disproportionnée par les crises environnementales et climatique et ce, en raison de facteurs de précarité socio-économiques, structurels et culturels se rapportant à des stéréotypes du rôle des femmes au sein de la famille. Les études de cas dans la forêt de Ain Draham et les zones rurales à Mehdiya et Seghdoud ont révélé que les femmes issues de ces différents milieux ruraux et plus ou moins marginalisés subissent les impacts sévères du changement climatique et de la dégradation environnementale qui s'exacerbent par les inégalités déjà préexistantes.

Les femmes de la forêt de Ain Draham dépendent fortement des ressources forestières pour leur subsistance ce qui augmente leur vulnérabilité en raison de la déforestation et des bouleversements que connaît ces dernières années l'ensemble de l'écosystème forestier, en particulier les incendies, la baisse des

précipitations et la propagation des maladies touchant la faune et la flore.

Dans les régions agricoles de Mehdia, les éleveuses de vaches sont sévèrement impactées par la pénurie des ressources en eau et des ressources fourragères. La production laitière est directement affectée mettant en péril les moyens de subsistance de ces femmes, leur sécurité alimentaire et le bien-être de leurs familles.

A Segdoud, la situation des femmes est représentative de milliers de femmes rurales souffrant du manque d'eau et de la lourde tâche qui leur est assignée d'assurer l'approvisionnement de toute la famille de cette ressource. L'impact du manque d'eau affecte directement leur santé et les expose à une vulnérabilité sanitaire dangereuse. Les services de soins et la condition hygiénique en absence d'eau ne sont pas conformes et les femmes enceintes et allaitantes en souffrent particulièrement. Aussi, les écolières sont privées d'un accès à une éducation de qualité en raison du manque d'eau dans les écoles primaires de la région.

Les défis identifiés dans chaque étude de cas soulignent l'urgence de développer des stratégies ciblées et inclusives pour renforcer la résilience des femmes face aux aléas environnementaux et climatiques. Pour ce

faire, il est indispensable de reconnaître au préalable le rôle déterminant joué par les femmes dans la gestion et la conservation des ressources naturelles et des écosystèmes d'une manière générale. Ainsi, les politiques doivent intégrer les besoins spécifiques des femmes et adapter les processus de décisions et les plans d'action à ces besoins et ce, afin de garantir une approche véritablement équitable et efficace dans l'atténuation de la vulnérabilité environnementale et climatique des femmes tunisiennes.

Pour atténuer ces vulnérabilités auxquels les femmes tunisiennes font face, il est crucial que les différents acteurs travaillant avec les femmes que ce soit les décideurs politiques et les structures de l'Etat, les organisations de la société civile et les institutions locales adoptent des interventions en harmonie avec quotidien vécu par ces femmes, adaptées à leurs condition socio-économique et enfin durables c'est à dire respectueuses à la fois de l'environnement naturel et des droits de l'Homme. Pour renforcer la capacité des femmes à faire face aux défis climatiques et environnementaux, ces efforts doivent inclure des programmes de formation y compris des formations destinées à améliorer la maîtrise des technologies, des programmes de soutien économique et des mesures de protection sociale et sanitaire. Aussi, l'amélioration des infrastructures de

gestion de l'eau, et le soutien aux pratiques agricoles résilientes ainsi que l'intégration des perspectives de genre dans les stratégies environnementales, peuvent améliorer la résilience des femmes face aux crises climatiques et environnementales.